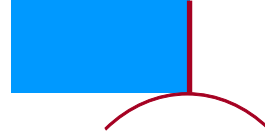




République Tunisienne  
Ministère de la Santé Publique

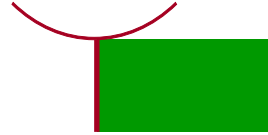
الجمهورية التونسية  
وزارة الصحة العمومية

الوكالة الوطنية للرقابة المحيطة والبيئية للمنتجات  
AGENCE NATIONALE DE CONTRÔLE SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS



## 3<sup>ème</sup> Colloque National

### Environnement et Sécurité Sanitaire



#### **Thématique :**

**Les métaux dans l'environnement : devenir et risques pour la santé et les écosystèmes**

**14 & 15 Décembre 2016**

**DCEP-ANCSEP**

## I. Contexte

Depuis la révolution industrielle, les activités anthropiques continuent à générer des polluants de différentes natures qui s'accumulent et se transforment en totalité ou en partie au niveau des écosystèmes. Parmi ces polluants, les contaminants métalliques représentent un danger potentiel pour la santé humaine et l'environnement. Certains de ces éléments comme l'aluminium, l'arsenic, le chrome, le cobalt, le cuivre, le manganèse, le molybdène, le nickel, le zinc....ou encore ceux connotés « lourds » comme le cadmium, le mercure ou le plomb, plus toxiques que les précédents et ubiquitaires, s'accumulent dans l'atmosphère, les sols et le long de la chaîne trophique.

La contamination métallique peut-être soit d'origine naturelle ou liée aux rejets générés par les activités industrielles tel que:

- des rejets d'usines, notamment de tanneries (*cadmium, chrome*), de papeteries (*mercure*), d'usines de fabrication de chlore (*mercure*) et d'usines métallurgiques,
- des épandages sur les sols agricoles de boues résiduelles de stations d'épuration,
- de l'utilisation de certains fongicides (*mercure*),
- des retombées des poussières atmosphériques émises lors de l'incinération de déchets (*mercure*) ou de la combustion d'essence automobile (*plomb*),
- du ruissellement des eaux de pluie sur les toitures et les routes (*zinc, cuivre, plomb*).

L'ampleur de l'effet des polluants métalliques sur les différents systèmes écologiques et sur la santé humaine dépendra de leur nature chimique, leur concentration et leur toxicité.

La présence de ces polluants dans les milieux de vie met en danger la santé humaine et entraîne des perturbations physiologiques en affectant directement les systèmes : respiratoire, rénale et nerveux et peut être à l'origine de pathologies dangereuses et chroniques comme le saturnisme et l'imprégnation par le cadmium. En effet, le plomb a des effets délétères à long terme sur l'adulte, y compris en augmentant le risque d'hypertension artérielle et de lésions rénales (OMS, 2016).

La pollution métallique pose donc, un problème particulier accentué par la non-biodégradabilité de ces métaux, et leur bioaccumulation dans les organismes vivants devrait être maîtrisée tout au long des procédures de production (*industrielle ou agricole*) pour minimiser les risques qu'elle génère à la santé et l'environnement, et gérer durablement les activités d'origine.

Il s'agit donc d'un défi à relever tant pour les pouvoirs publics, les scientifiques et gestionnaires du risque garants de la sécurité sanitaire et environnementale pour préserver la santé de la population.

## **II. Objectifs**

- Renforcement des échanges et des collaborations entre les différents acteurs (*chercheur, évaluateur de risque, gestionnaires du risque, société civil*) pour la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux liés à la pollution métallique.
- Actualisation des connaissances pour faire évoluer les outils d'évaluation, de gestion et des mesures de préservation de la santé du consommateur et des écosystèmes vis-à-vis des risques liés à la contamination métalliques.

## **III. Thématiques**

- Origines et dynamiques des contaminants métalliques,
- Exposition aux contaminants métalliques et effets sanitaire et environnementaux,
- Les mesures de prévention et de gestion (*solutions de remédiation de sites contaminés etc* )

## **IV. DATE et Lieu**

Les 14 et 15 Décembre 2016 à Hammamet.

## **V. Public cible**

Les personnes concernées relevant des ministères et structures sous tutelle suivant :

- Ministère de la Santé,
- Ministère de l'agriculture,
- Secrétariat d'état à l'environnement,
- Ministère du commerce,
- Ministère de la recherche scientifique,
- Ministère de l'industrie,
- ONGs.

Le nombre total des participants est estimé à : **250 personnes**

## **VI. Appel à communications**

Un appel à communications (orale et/ou affichée) concernant l'un des thèmes cités est ouvert.

Les résumés selon le modèle ci-joint doivent parvenir à travers l'adresse E-mail : [e2s3coll@yahoo.com](mailto:e2s3coll@yahoo.com) sous le format Word, et ce, au plus tard le 30 Octobre 2016.

Les auteurs des communications retenues par le comité scientifique seront avisés avant le 25 Novembre 2016.

Pour plus d'informations contactez:

- M<sup>r</sup> Hamadi DEKHIL :E-mail: [hamadi.dekhil@rns.tn](mailto:hamadi.dekhil@rns.tn), Tél : 71 901 724,
- M<sup>me</sup> Imen CHALLOUGUI FATNASSI: E-mail: [imen.challougui@rns.tn](mailto:imen.challougui@rns.tn), Tél : 98242418
- M<sup>r</sup> Mondher MANSOUR :E-mail: [mondher.mansour@rns.tn](mailto:mondher.mansour@rns.tn), Tél: 97804410